



Projet d'expansion du Port de Montréal à Contrecoeur | Administration
portuaire de Montréal

Comité de cohabitation Communauté-Port

Compte rendu de la rencontre du 8 juin 2026

Note importante sur le compte rendu

Ce compte rendu, rédigé par Table ronde Participation publique, présente un résumé non-exhaustif et à titre informatif des principaux sujets qui ont été discutés lors de la rencontre. Les propos attribués aux participant·es ne doivent pas être interprétés comme un engagement formel ou une prise de position définitive et ne sauraient engager leur responsabilité de quelque nature que ce soit.

Pour les personnes qui n'étaient pas présentes à la rencontre, il est possible de consulter les informations plus détaillées associées à certains sujets de l'une ou l'autre des façons suivantes :

- *En consultant les présentations visuelles en annexe des documents produits à la suite des rencontres du comité de cohabitation Communauté-Port et de la table de bon voisinage – Voisins de Verchères, disponibles sur le [site Internet du Port de Montréal](#);*
- *En consultant la foire aux questions sur le microsite, [Parlons du projet](#) (des informations seront rajoutées progressivement);*
- *En communiquant directement avec le Port de Montréal via cette adresse courriel : contrecoeur@port-montreal.com.*

3^e rencontre du comité

Date : le lundi 8 juin 2026

Heure : de 19 h à 21 h 30

Lieu : Hé ! Studio (4600, route Marie-Victorin, suite 103, Contrecoeur)

Membres présents

Citoyen·nes

- › Dominic Duclos
- › Michel Roberge – Citoyen de Verchères
- › Sonia Duquette – Citoyenne de Verchères

Administrations municipales

- › Thierry Larrivée – Ville de Contrecoeur
- › François Lestage – MRC de Marguerite-D'Youville

Organismes – Communautaire, environnement et santé

- › Martin Denis – CISSS de la Montérégie-Est (en remplacement d'Isabelle Harvey)
- › Cindy Mathers – Table sociocommunautaire de Contrecoeur
- › Mélanie Dorval-Plante – Le Quartier des affaires (en remplacement de David Gaudreault)
- › Andréanne Paris – Conseil régional de l'environnement (CRE) de la Montérégie
- › Luz Ibarra – Corporation de développement communautaire (CDC) de Marguerite-D'Youville

Administration portuaire de Montréal (APM)

- › Jonathan Beaulieu – Administration portuaire de Montréal (APM)
- › Pablo Dewez – Administration portuaire de Montréal (APM)

Consortium

- › Marily Bélanger – Constructeurs Terminal de Contrecoeur Grand Projet (CTC GP)
- › Eduardo Domenack – Constructeurs Terminal de Contrecoeur Grand Projet (CTC GP)

Ministère

- › Mathieu Carrier – Ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) (membre observateur)

Membres absents

Administration municipale

- › Joël-Désiré Kra – Municipalité de Verchères

Citoyen·nes

- › Jean-Yves Brochu – Citoyen de Contrecoeur

Organismes – Communautaire, environnement et santé

- › Annie Perrier – Maison des jeunes de Verchères
- › Sophie Lemire – Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) des Seigneuries

Facilitation de la rencontre

- › Hugo Mimee – Coordonnateur du comité de suivi, Table ronde Participation publique
 - › Isabel T. Dion – Documentation des échanges, Table ronde Participation publique (collaboratrice)
-

Points à l'ordre du jour

Voir en annexe pour plus d'informations dans le document de présentation utilisé lors de la rencontre.

Actualités du projet

Voir les pages 4 à 10 du document de présentation en annexe pour les éléments d'information présentés sur ce point.

- En raison d'un changement au niveau du personnel, le CN n'a pu être présent à la rencontre. La présence du CN pour aborder le transport ferroviaire est remise à une prochaine rencontre.
- Le Comité ZIP des Seigneuries se joint au comité, mais n'a pu être présent aujourd'hui en raison de la tenue de leur conseil d'administration.
- Les discussions avec DP World se poursuivent sur la phase d'ingénierie de détail du projet pour la portion du terminal de conteneurs, ce qui permettra ensuite de finaliser le montant du financement.
- Les projets des ports de Québec et de Sorel n'auront pas d'impact sur le projet à Contrecœur, car il ne s'agit pas du même type de projets. De plus, le projet à Contrecœur (en préparation depuis 10 ans) est très avancé par rapport à ces deux autres projets.

2. Actions et suivis de la rencontre précédente

Voir les pages 12 à 20 du document de présentation en annexe pour les éléments d'information présentés sur ce point.

- Le Port fournira à la Ville de Contrecœur la référence de l'information économique indiquant qu'à moyen et surtout long terme, une hausse du commerce maritime mondial est prévue selon l'ONU (page 17 du document de présentation).
- Concernant la taille des navires qui viendront aux installations de Contrecœur, le Port de Montréal est un port de destination, c'est-à-dire que les navires qui y viennent se déchargent et se remplissent complètement, selon la charge prévue, avant de repartir. Les méga porte-conteneurs vont plutôt sur les gros marchés de consommations, comme en Asie.
- Les simulations pour le talus végétalisé seront présentées au Comité de bon voisinage ainsi qu'à la Table de bon voisinage lorsque la conception finale du futur terminal sera plus avancée, d'ici la fin de l'année.
- Des membres soulignent l'importance de rappeler, lorsque l'ingénierie détaillée sera plus avancée, les mesures d'atténuation du bruit prévues pour les voisins du Verchères.

- Il n'est pas certain qu'un mur acoustique sera nécessaire, car des discussions sont en cours afin que les équipements soient électrifiés, ce qui viendra réduire le son émis par les opérations. Les analyses sonores seront mises à jour. Dans tous les cas, les opérations du futur terminal doivent respecter les seuils de bruit prescrits.
- Les équipements de levage modernes permettent une manutention plus précise des conteneurs afin de réduire l'impact sonore; ceci sera mieux connu lorsque la conception finale du futur terminal sera plus avancée.
- Le Port rappelle que le camionnage n'est pas permis dans les noyaux urbains des municipalités voisines et dans les zones résidentielles le long de la R132. Le voisinage peut contacter l'APM si des personnes pensent qu'il y a présence de camions liés aux travaux du projet (et non liés aux activités des entreprises de la zone industrielle de Contrecoeur) dans les secteurs résidentiels.
- Concernant l'analyse des impacts psychosociaux, l'APM a suivi les directives qui lui avaient été données dans le cadre de l'EIE, afin d'analyser les impacts sur la qualité de vie avec certains critères qui sont liés aux impacts psychosociaux. Au besoin, l'APM pourrait collaborer à une analyse plus poussée, mais invite les organisations du milieu à entreprendre les démarches en ce sens si elles le souhaitent.
- Un participant mentionne qu'une demande pour la réalisation d'une étude d'impact sur la santé (EIS) pourrait être faite dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement de la MRC de Marguerite-D'Youville et du plan d'urbanisme de la Ville de Contrecoeur. Ces instances étudieront cette possibilité, et un suivi d'une telle initiative sera fait par la MRC et la ville de Contrecoeur à d'autres rencontres du comité.
- La MRC de Marguerite-D'Youville transmettra aux organisations des pistes à regarder au niveau de la recherche pour la réalisation d'une analyse sur les impacts psychosociaux. Mme Duquette regardera également s'il y aurait des opportunités à l'Université de Sherbrooke.

3. Statut d'avancement

Voir les pages 22 à 32 du document de présentation en annexe pour les éléments d'information présentés sur ce point.

- Les berges de cours d'eau à l'intérieur du site du projet ont fait l'objet d'un ensemencement et un suivi sera réalisé par CTC GP.
- Des membres soulignent qu'il serait intéressant de faire passer le drone au-dessus du site de compensation des milieux humides afin de présenter une vidéo lors d'une prochaine rencontre.
- Concernant la gestion de poussière, CTC GP utilise actuellement de l'eau sur les chemins internes du chantier qui sont les plus fréquentés, et pour le camion balai aux entrées/sorties. Une vérification sera faite quant à l'utilisation possible d'abat-poussière.
- Des informations supplémentaires entourant la mulette et l'opération de relocalisation (statut de l'espèce, photos, etc.) seront données aux membres lors d'une prochaine rencontre.

4. Suivi des demandes d'information et plaintes

Voir les pages 34 à 36 du document de présentation en annexe pour les éléments d'information présentés sur ce point.

- Les voisins sont invités à communiquer avec l'APM s'ils entendent le claquement de bennes de camion, car cela est interdit sur le site de projet.
- CTC GP a rappelé que si un camionneur fait claquer sa benne, un premier avertissement est donné et, en cas de récidive, il ne peut plus entrer sur le site du chantier.
- L'APM s'est engagée à aviser les voisins lorsque des travaux doivent se dérouler pendant des jours fériés ou la fin de semaine, en conformité avec les exigences du projet.

5. Suivis environnementaux

Voir les pages 38 et 39 du document de présentation en annexe pour les éléments d'information présentés sur ce point.

- Le CRE souhaite avoir plus d'informations sur les mesures environnementales réalisées jusqu'à présent.

6. Thèmes : Travaux en eau / Camionnage

Voir les pages 41 à 51 du document de présentation en annexe pour les éléments d'information présentés sur ce point.

THÈME 1 : Travaux en eau à venir

- Une vidéo présentant les étapes de construction du mur de quai est en préparation et pourra être partagée lors de la prochaine rencontre. Cette vidéo sera aussi accessible au grand public.
- Le port communiquera progressivement plus d'informations au sujet des différentes étapes des travaux en eau, suivant l'avancement des travaux.

THÈME 2 : Camionnage (phase d'exploitation)

- Le programme de suivi des niveaux sonores sera en application tout au long de la phase d'exploitation du nouveau terminal.
- L'APM va partager, à titre d'exemple, de l'information concernant un projet de camions électriques mené au Port de Vancouver et diffusé dans un média national, qui montre les recherches faites par le secteur des transports.
- En montrant des images du portail d'entrée des camions aux installations du Port à Montréal, l'APM a expliqué que le futur terminal prévoit aussi plusieurs zones d'arrêts et de contrôle à l'intérieur du site, qui permettront d'éviter l'attente des camions à l'extérieur.
- Il a aussi été mentionné qu'un système de rendez-vous pour le dépôt et le ramassage de marchandises est prévu, évitant l'attente de camions à l'extérieur du site du projet.

- L'APM a rappelé qu'une halte routière pour les camions n'est pas prévue dans le cadre du projet, mais que ce type d'initiative pourrait être demandée au MTMD par des municipalités concernées (l'APM pourrait soutenir cette demande)
- L'APM retournera aux membres les coordonnées du MTMD pour faire des demandes concernant le réseau routier.
- Concernant la Route verte qui longe la R132, une sécurisation des entrées et sorties du futur terminal sera faite par l'APM et son partenaire. L'APM peut collaborer sur d'autres interventions si nécessaires, tout en considérant que les autres acteurs du secteur industriel de Contrecoeur doivent également participer. Des discussions se poursuivent avec le MTMD et d'autres parties concernées, comme la MRC de Marguerite-D'Youville, la municipalité de Contrecoeur ou encore Vélo Québec.

7. Prochaine rencontre

- Déterminer une date, avec ces possibilités : 1-3-9-10 septembre.
- L'APM n'est pas fermée à inviter le Regroupement Sécurité Ferroviaire Rive-Sud à une rencontre du comité, même si leur revendication principale (déplacement de voies ferrées) concerne le réseau ferroviaire dont le CN est propriétaire. Leur participation à une éventuelle rencontre sera discutée plus tard, étant donné que le volet ferroviaire concerne l'exploitation du terminal.
- Autres sujets pour la prochaine rencontre :
 - Les étapes à venir des travaux en eau ;
 - Transport ferroviaire avec la présence du CN ;
 - S'il n'est pas possible d'avoir le CN, présenter plus de contenu sur les compensations environnementales et le suivi des travaux.
- Une visite du chantier aura lieu en octobre pour voir le début des travaux en eau.

Actions et suivis :

- Le Port fournira la référence de l'information économique indiquant qu'à moyen et surtout long terme, une hausse du commerce maritime mondial est prévue selon l'ONU.
- La MRC transmettra aux organisations des pistes à regarder au niveau de la recherche pour la réalisation d'une analyse sur les impacts psychosociaux. Mme Duquette regardera également s'il y aurait des opportunités à l'Université de Sherbrooke.
- Faire passer le drone au-dessus du site de compensation des milieux humides.
- Une demande pour la réalisation d'une étude d'impact sur la santé (EIS) pourrait être faite dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement de la MRC et du plan d'urbanisme de la Ville de Contrecoeur.
- Une vérification sera faite quant à l'utilisation d'abat-poussière au chantier.
- Des informations supplémentaires entourant la mulette et l'opération de relocalisation (statut de l'espèce, photos, etc.) seront données aux membres lors d'une prochaine rencontre.
- Présenter plus d'informations sur les mesures environnementales réalisées jusqu'à présent.
- L'APM va partager à titre indicatif un reportage concernant le projet de camions électriques mené au Port de Vancouver.
- L'APM retournera aux membres les coordonnées du MTMD pour faire des demandes concernant le réseau routier.
- La MRC de Marguerite-D'Youville et la Ville de Contrecoeur feront un suivi à une prochaine rencontre à savoir si elles considèrent la possibilité de réaliser une étude d'impact sur la santé.
-



Projet d'expansion à Contrecoeur

Comité de cohabitation
Communauté-Port / T2 2026

8 juin 2026

Canada

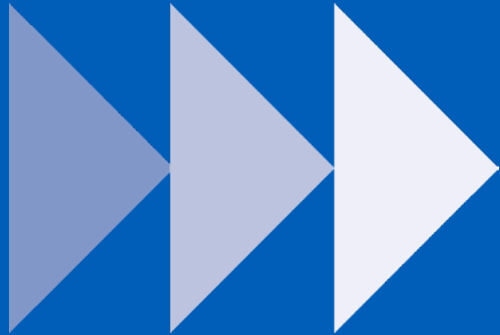
Sommaire

1. Actualités du projet
2. Actions et suivis de la rencontre précédente
3. Statut d'avancement
4. Suivi des demandes d'information et plaintes
5. Suivis environnementaux
6. Thèmes : Travaux en eau / Camionnage
7. Prochaine rencontre



Moment Sécurité - Les angles morts





1. Actualités du projet

Actualités du projet

- Séance de questions-réponses virtuelle le 3 juin :
- 35 participants (73 inscrits), majoritairement de Contrecoeur;
- 35 questions répondues, alimenteront le site Parlons du projet.



- Nomination de Paul Bird comme nouveau PDG (en fonction le 8 juin).



Actualités du projet

- Publication des **données de suivi du bruit et de la qualité de l'air**.
 - Base mensuelle, page web du projet – via ce [lien](#) : section « Données mensuelles du suivi du bruit et de la qualité de l'air »).



Données de mars 2026



Données de avril 2026

Actualités du projet

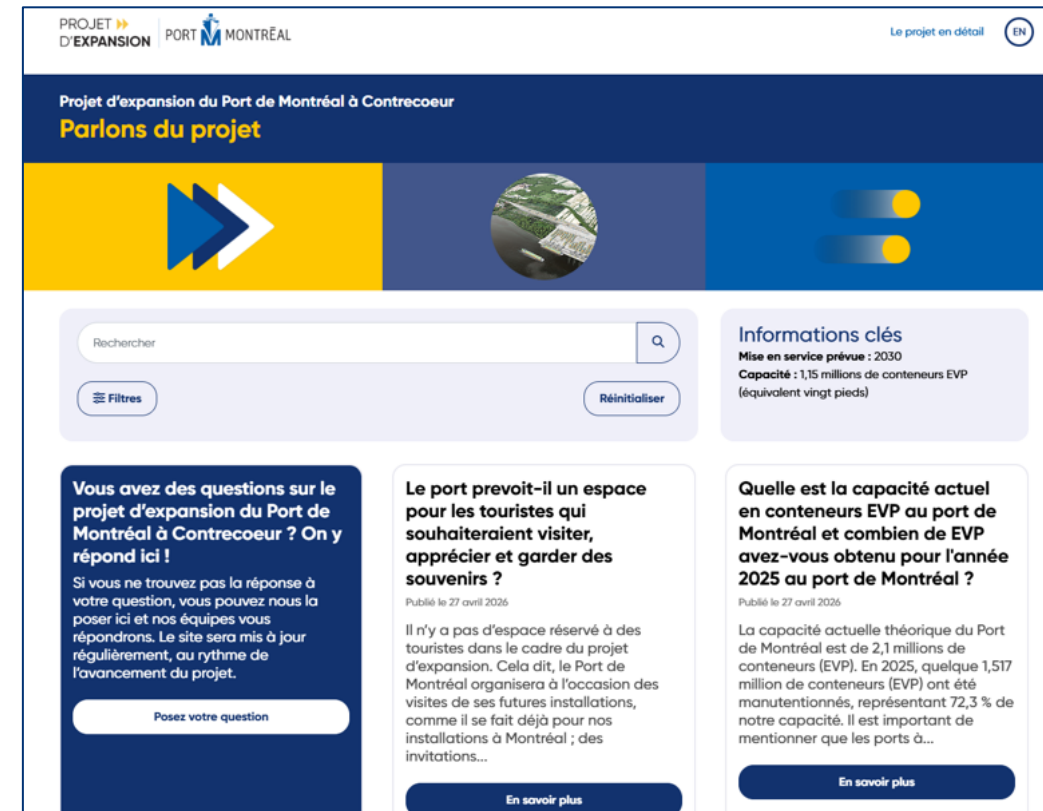
- Publication du rapport trimestriel de plaintes, suivant nos obligations (bruits, vibrations et qualité de l'air)
 - Base trimestrielle, page web du projet via ce [lien](#) : section « Rapport trimestriel sommaire – Plaintes de bruit, vibrations et qualité de l'air »



Période Janvier – Mars 2026

Actualités du projet

- Microsite Parlons du projet:
 - 3 163 vues sur le microsite
 - 1 137 utilisateurs actifs
 - questions les plus populaires :
 - y a-t-il plus de camions?
 - qui va construire le terminal?
 - est-ce que le nombre de navires va augmenter?
 - y aura-il plus de trains?



Actualités du projet

Motion du comité transports (Chambre des communes)

- Le Port se soumet aux lois et règlements applicables, comme mandataire de la couronne fédérale.
- La réglementation municipale ne s'applique pas aux ports fédéraux.
- La gestion des sols est conforme aux exigences fédérales (travaux sur le site) et provinciales (gestion hors site).
- La documentation demandée a été partagée dans les délais, notamment le Plan de gestion des sols (PGS).

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET STRATÉGIQUE

DIRECTION DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES PROJETS HYDRIQUES ET INDUSTRIELS

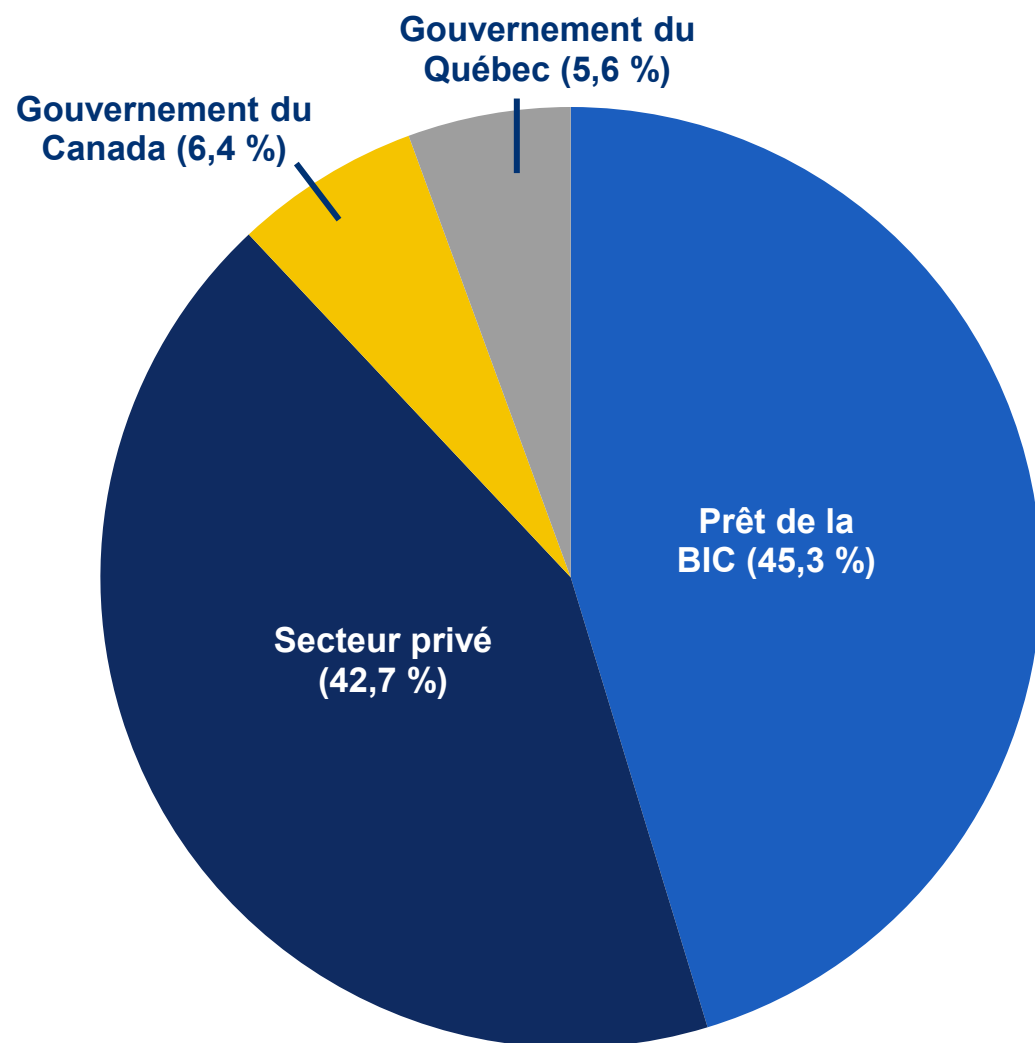
En conséquence, l'équipe d'analyse est satisfaite des mesures d'atténuation et juge les impacts résiduels, sur la gestion des sols et des sédiments, acceptables d'un point de vue environnemental.

Recommandations découlant de l'analyse réalisée
dans le cadre de l'évaluation environnementale
menée par l'Agence d'évaluation d'impact du Canada
pour le projet d'agrandissement du terminal portuaire de
Contrecœur sur le territoire de la ville de Contrecœur par
l'Administration portuaire de Montréal

Dossier 3212-30-026

Le 10 novembre 2020

Un financement à plusieurs niveaux pour un actif public



> **Prêt** de 1,16 milliards \$ de la Banque de infrastructure du Canada (BIC)

> **85 %** du financement repose sur un prêt remboursable et des investissements privés

Modèle d'autonomie financière

Les revenus du Port proviennent des droits portuaires et des baux. **Aucune subvention au fonctionnement.**

Questions?



2. Actions et suivis de la rencontre précédente

Mesures de contrôle des poussières



Camion-balai pour le nettoyage
au bord du chantier



Camoin à eau pour l'arrosage du bassin et des
routes du chantier

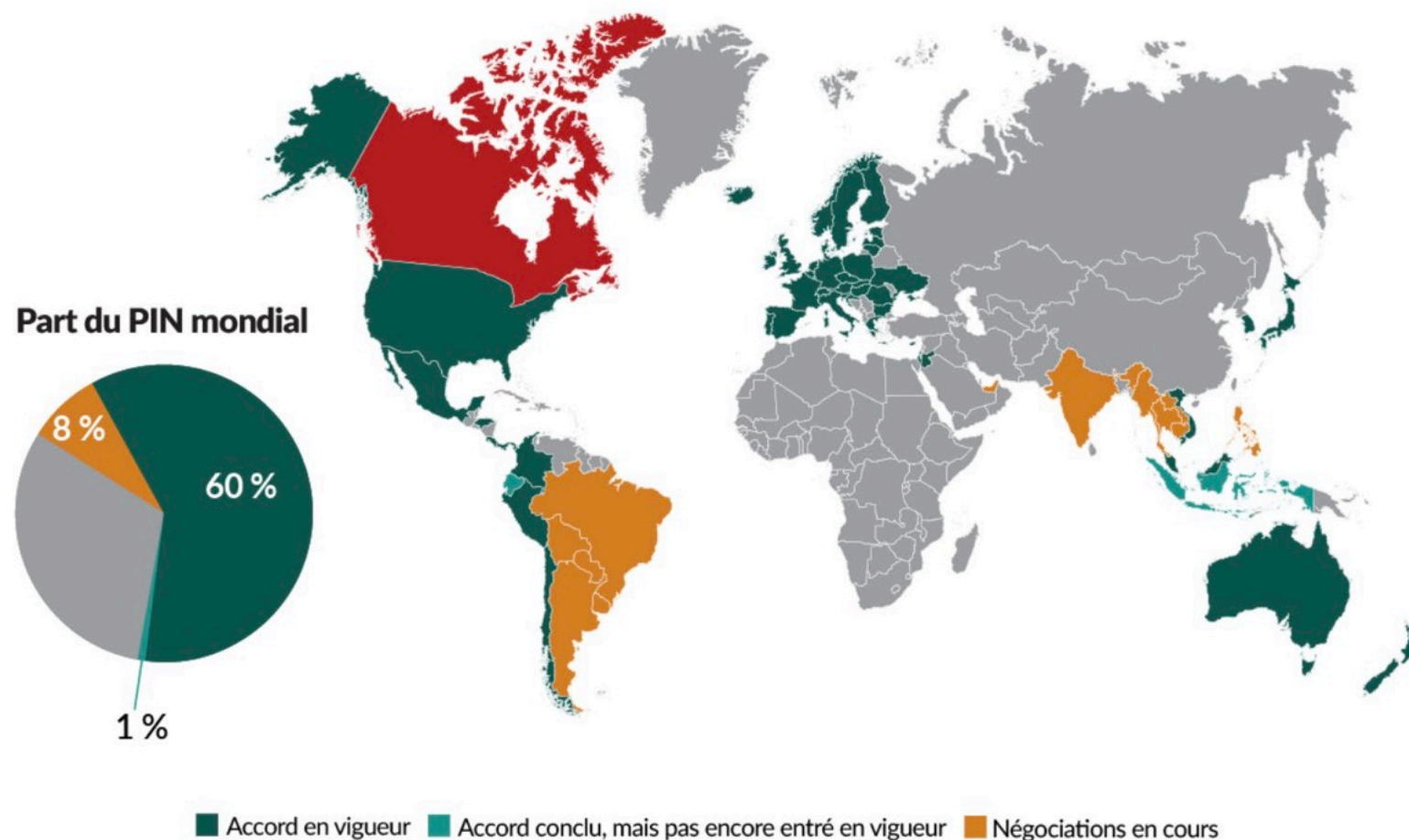
Camions avec alarme à bruit blanc

- CTC GP : 20 voitures (toutes les voitures)
- Pomerleau terrassement (POT) : 22 camions/machinerie (tous les camions POT sur le chantier).
- Toute la grosse machinerie a un dispositif de bruit blanc (ex. pelles, bulls, loaders, hors routes, camions à eau).
- Nouvelle voiture de chantier = ajout de système d'alarme à bruit blanc.



Informations économiques d'intérêt (1)

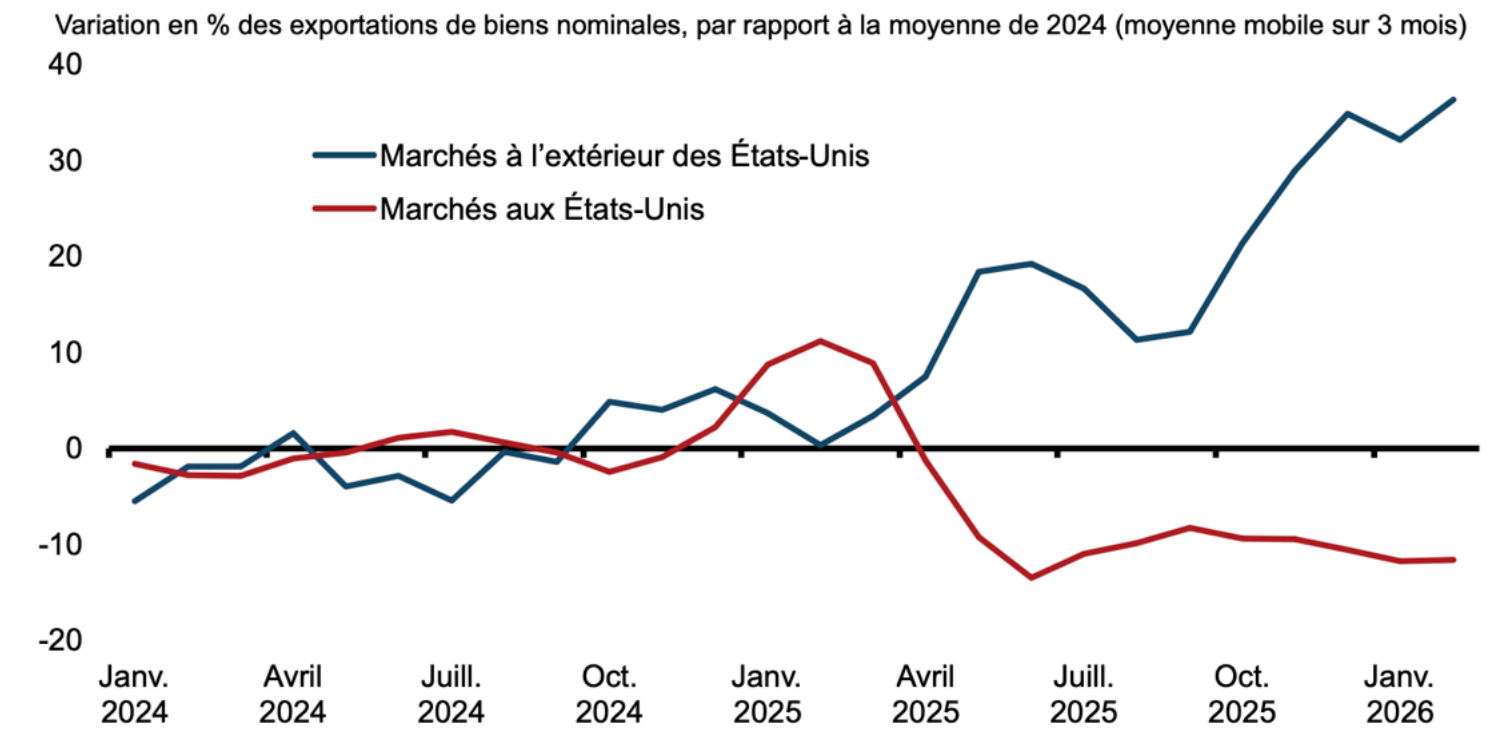
Plus de 20 nouvelles ententes stratégiques conclues ou en négociation par le Canada



Source : Gouvernement du Canada, Avril 2026

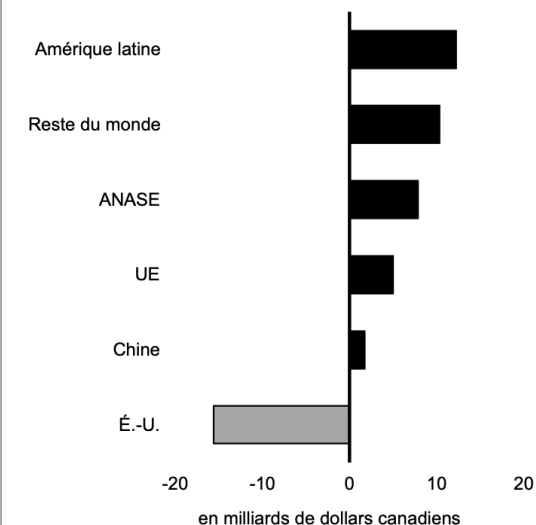
Informations économiques d'intérêt (2)

Tendance lourde en faveur de la diversification au Canada



Les importations de marchandises augmentent en provenance de marchés autres que les États-Unis

Variation des importations en 2025 par rapport à 2024

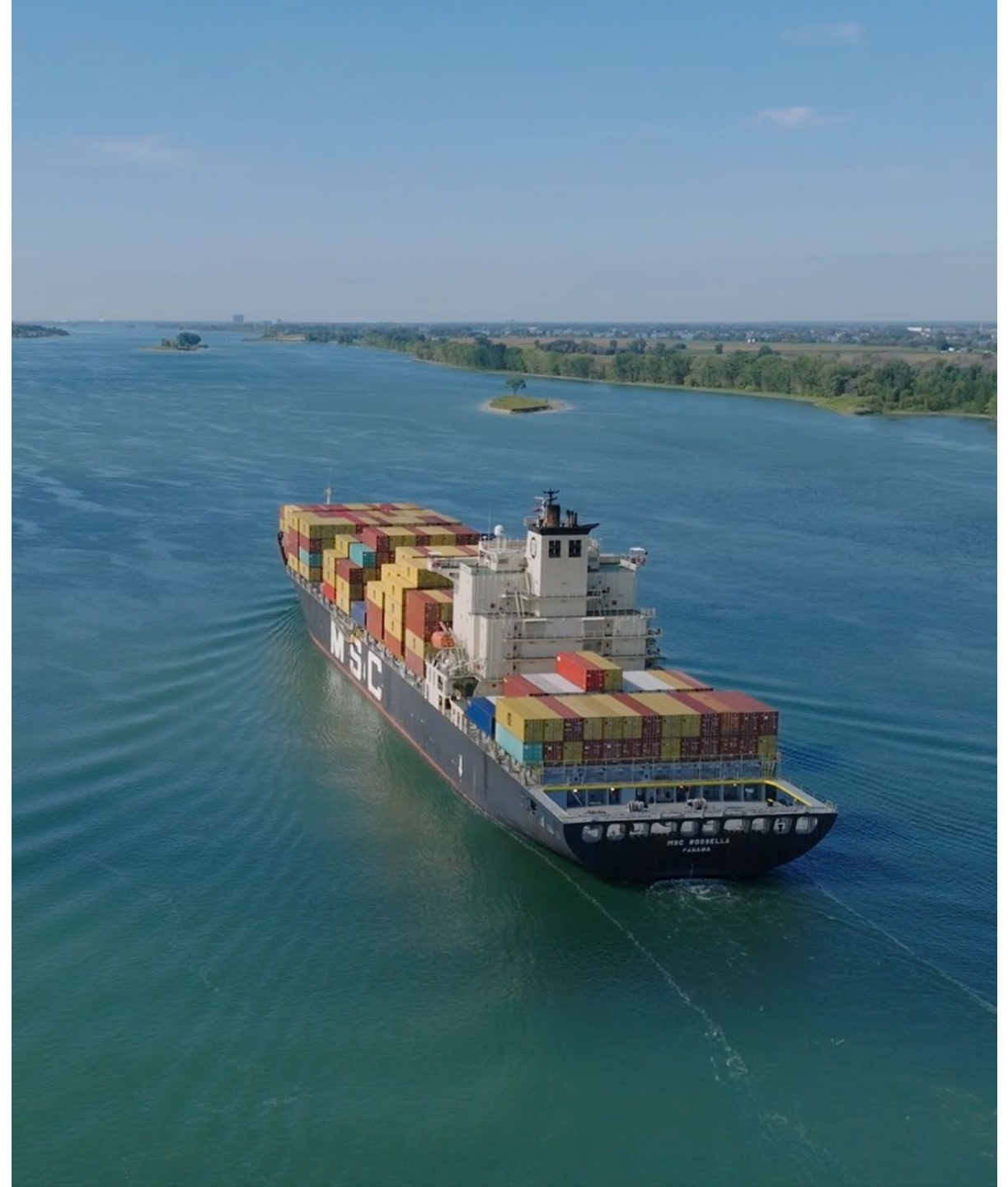


Source : Gouvernement du Canada, Avril 2026

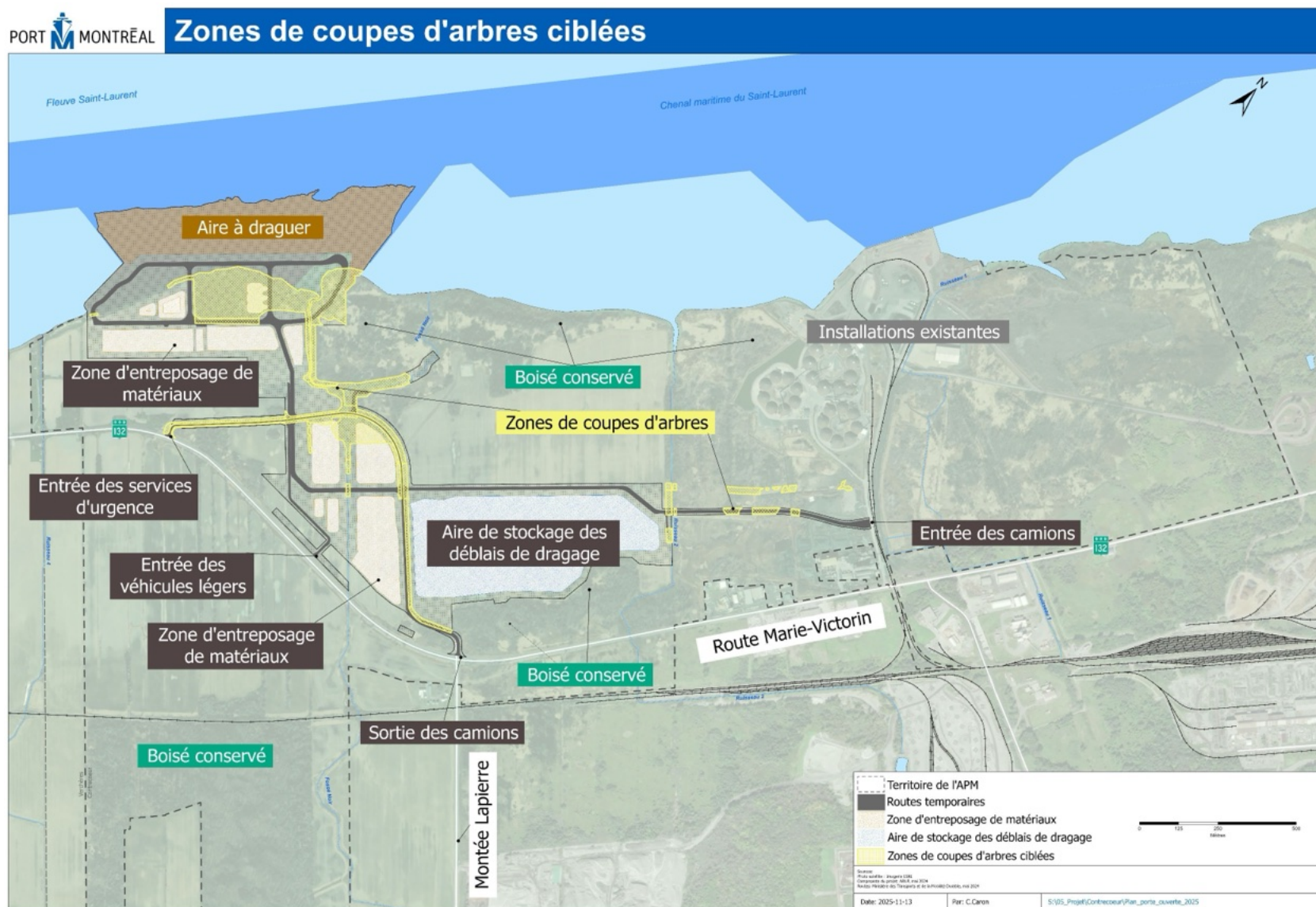
Informations économiques d'intérêt (3)

En bref :

- Volonté du gouvernement de doubler les exportations non-É.-U. en 10 ans.
- 65% des entreprises cherchent à diversifier leurs marchés (notamment l'Europe).
- 600 000 à 800 000 conteneurs destinés au marchés canadiens passent par ports É.-U.
- À moyen et surtout long terme hausse du commerce maritime mondial selon ONU ([CNUCED](#), 2025).

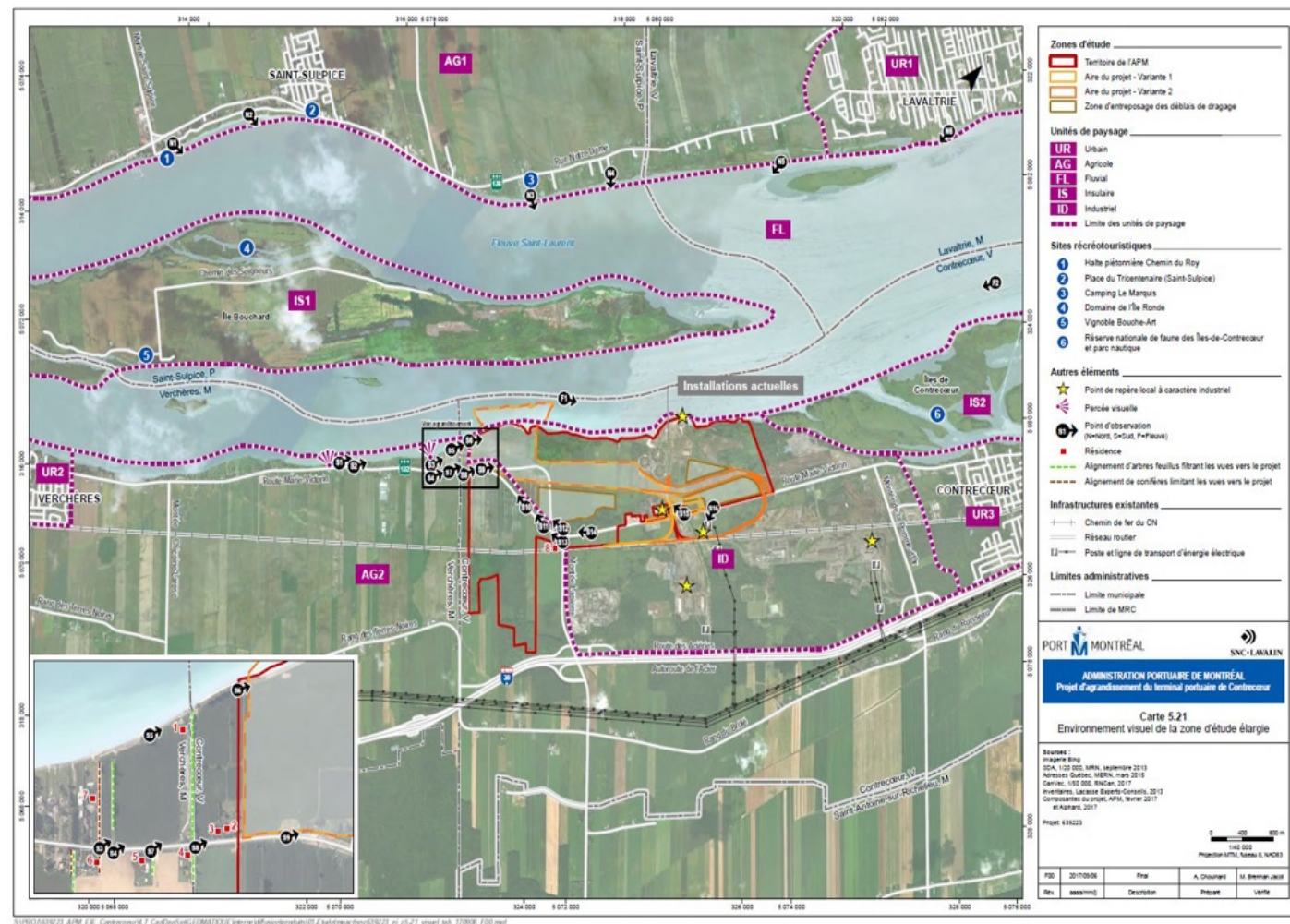


Rappel des coupes ciblées d'arbres



Impact visuel : bref retour sur les unités de paysage

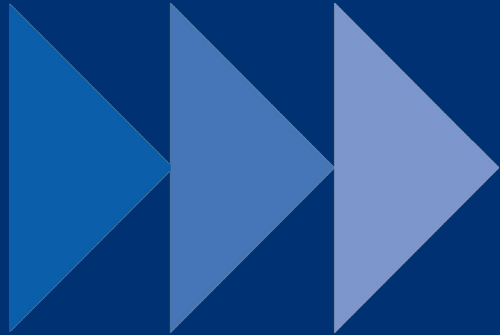
- Précisions concernant les effets résiduels variables :
- Dépend de la localisation des observateurs (distance ; mobiles vs. fixes).
- Unités de paysage variables compte tenu des caractéristiques de la zone étudiée.



Impact sonore : retour

- Sur la mise à jour de l'analyse pour les besoins des travaux en eau:
 - Modélisation de phases de travaux pour s'assurer de respecter les seuils.
- Rappel sur le camionnage : pas de circulation permise dans les noyaux urbains et zones résidentielles !
- Impact potentiel au niveau sonore en dehors du site du projet (trains / camions en exploitation) :
 - Camions : analyse faite pour le réseau routier permettant de rejoindre l'A30 – pas d'impact anticipé, ni mesures requises.
 - Trains : logistique sous la responsabilité du CN.

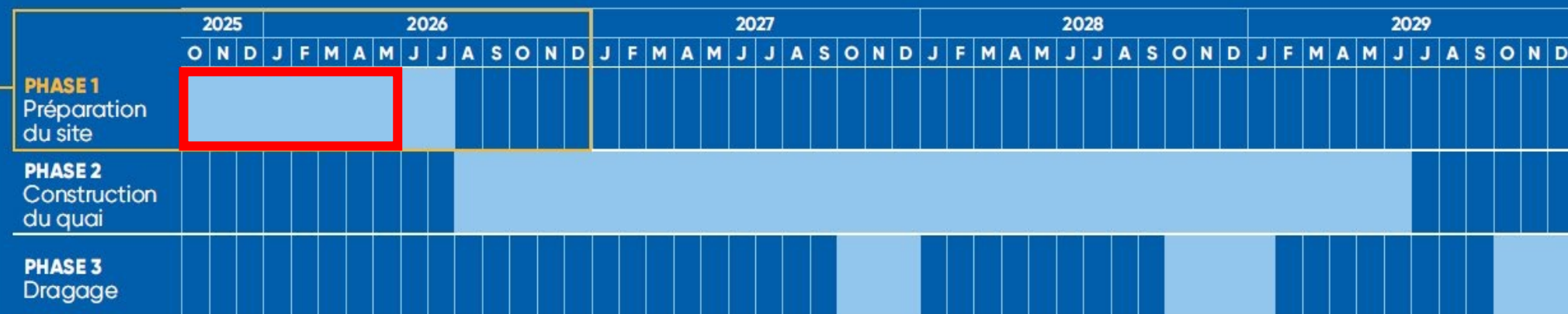
Questions?



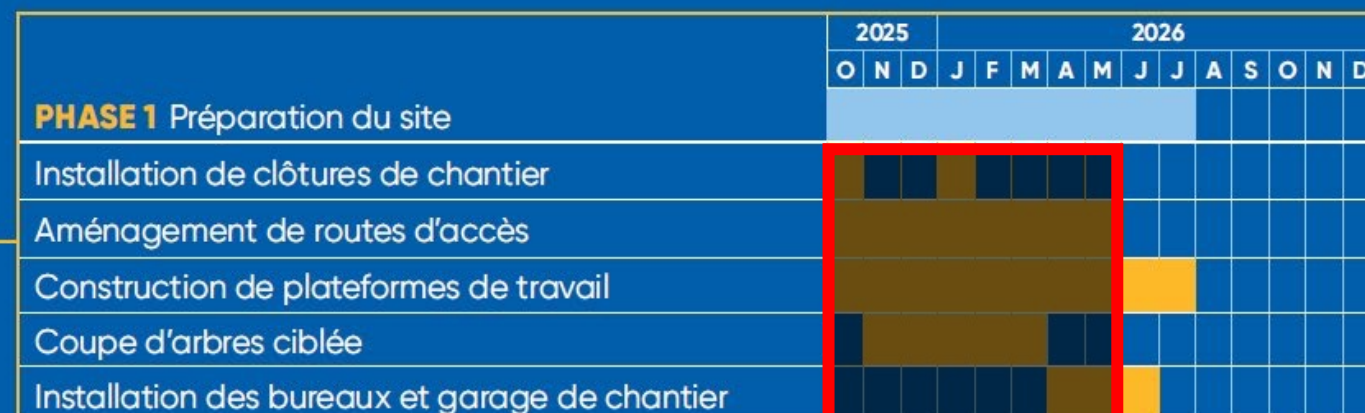
3. Statut d'avancement

Séquence des travaux prévue – Travaux en eau

Aperçu général de l'ensemble des phases (entre 2025 et 2029)



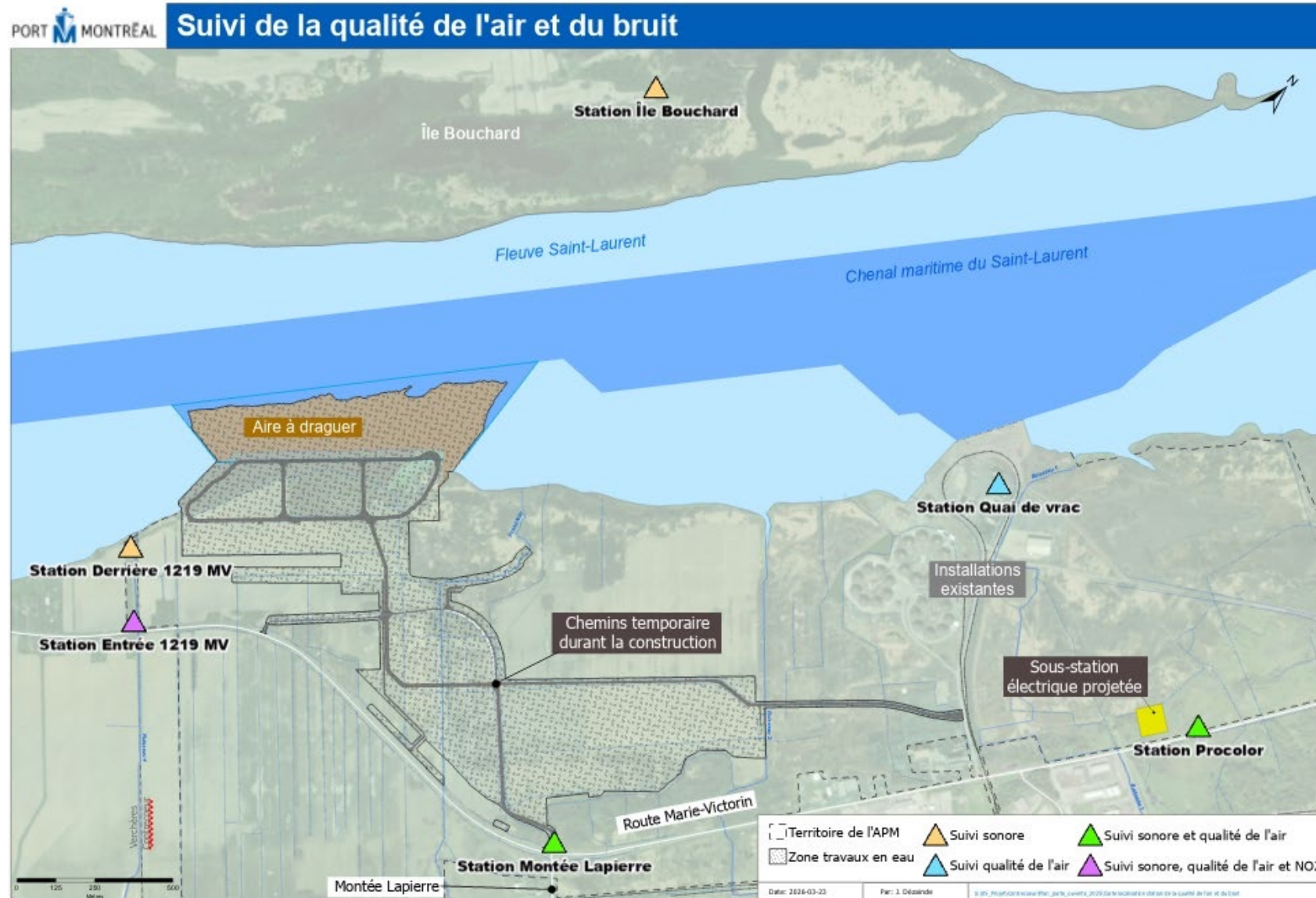
Aperçu de la Phase 1 – Préparation du site (entre octobre 2025 et juillet 2026)



Le Port de Montréal informera régulièrement la population de l'évolution des travaux et fera un bilan des activités réalisées à chaque fin de phase.



Emplacement des stations de suivi



Suivi du bruit (Avril 2026) – Nombre de dépassements

Mars 2026	Jour 7h-19h	Soir 19h-22h	Nuit 22h-7h
Entrée 1219 MV*	0	0	0
Derrière 1219 MV*	0	0	0
Montée Lapierre	3	0	0
Procolor	0	0	0

* Le 1219 Marie-Victorin (MV) est une propriété du Port de Montréal.

- Trois événements survenus sur la Montée Lapierre provenant du chantier. Ces événements ont été causés par le passage des camions à la sortie du chantier et le camion-balai. Ce dernier dispose de peu d'espace pour circuler en raison des limites du chantier. Il se retrouve donc près de la station et cause des dépassements.

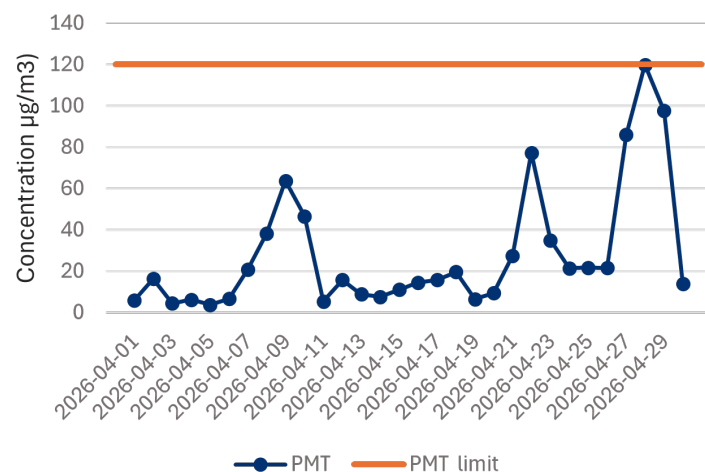
Note: Les niveaux sonores perçus aux récepteurs sensibles devraient être plus bas que ceux mesurés à la station de suivi. Des mesures de validation des niveaux sonores aux récepteurs sensibles sont actuellement réalisées par CTC GP.

Suivi de la qualité de l'air (Avril 2026) – Station Entrée 1219 MV

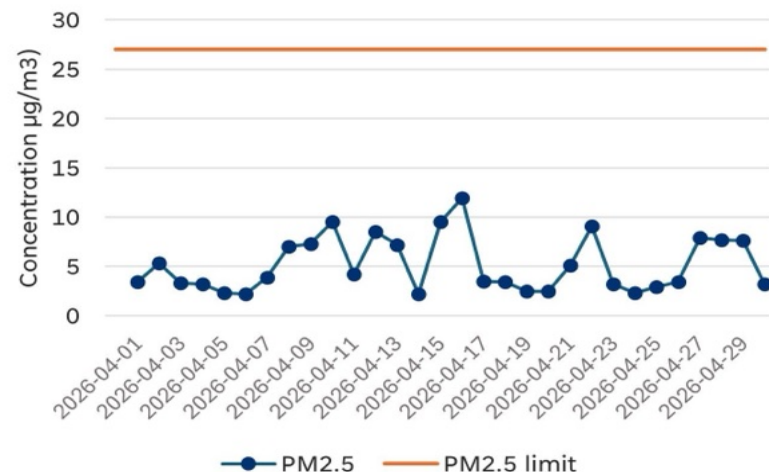


- Constat : Aucun dépassement à cette station.

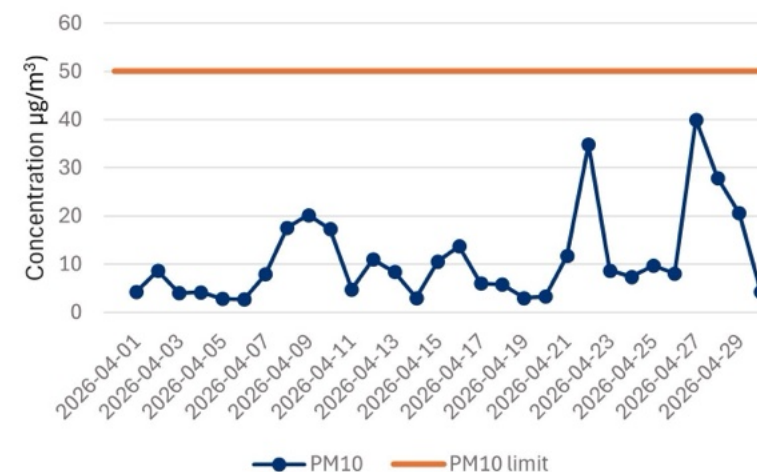
S1 [Entrée 1219] PMT (24-hr) - Avril 2026



Entrée 1219 - PM2.5 (24-hr) - Avril 2026



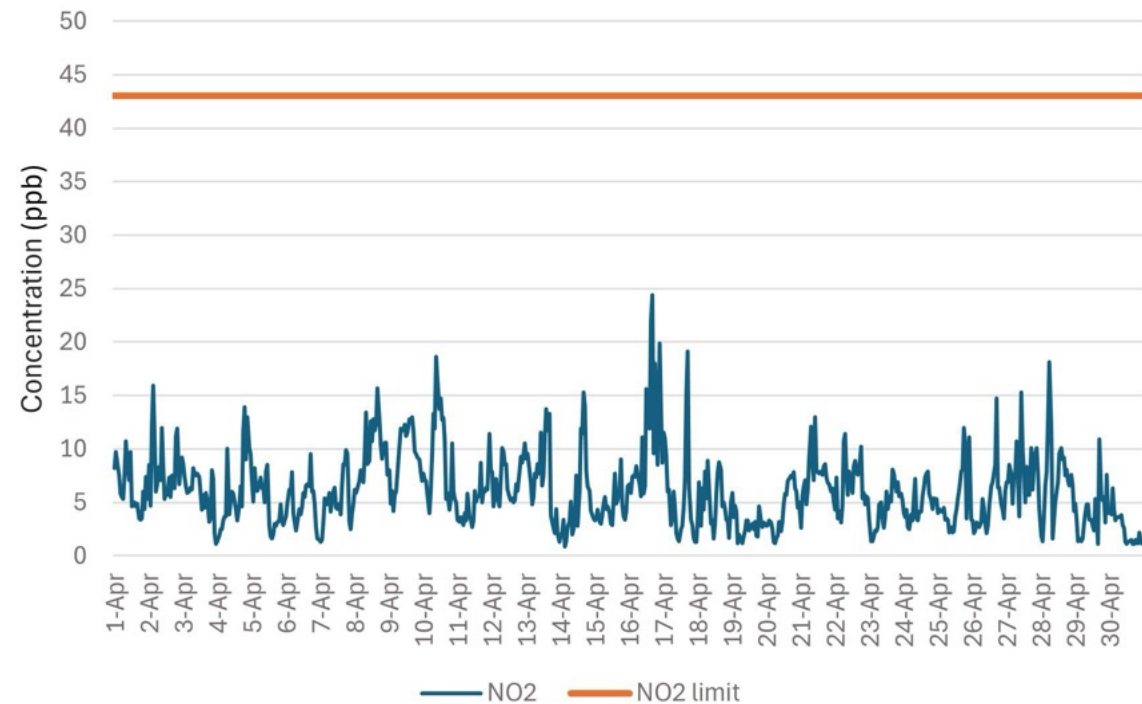
Entrée 1219 - PM10 (24-hr) - Avril 2026



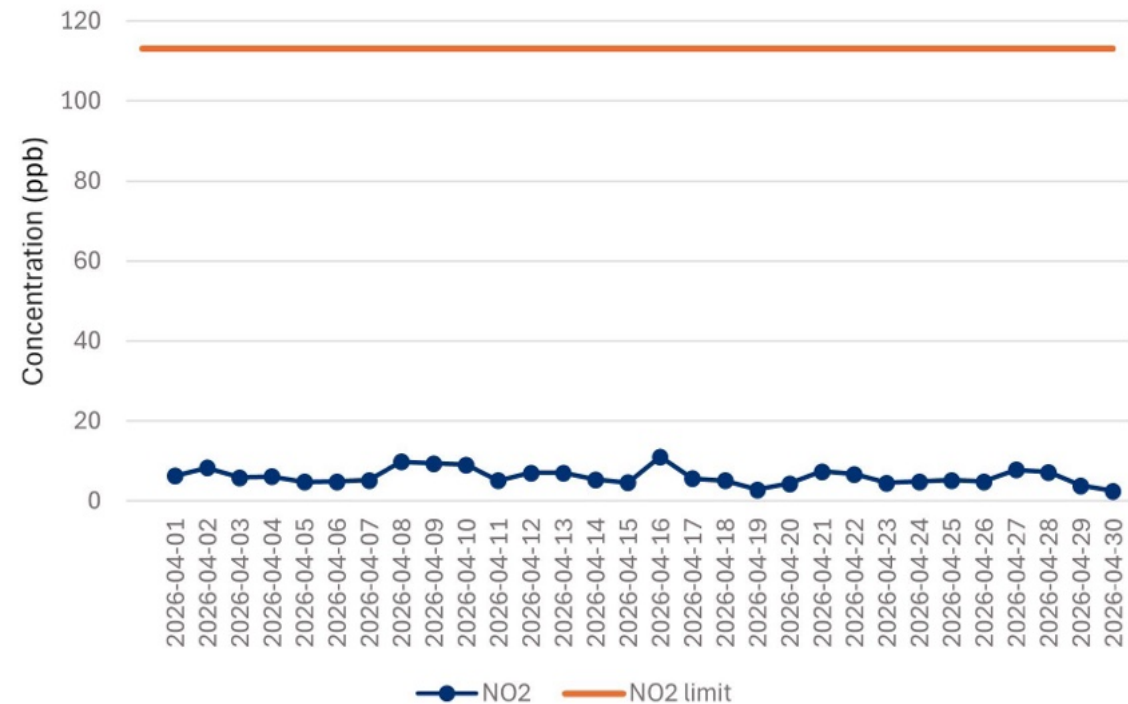
Suivi de la qualité de l'air du NO₂ (Avril 2026) – Station Entrée 1219 MV*

- Constat : Aucun dépassement à cette station.

Entrée 1219 - NO₂ (1-hr) - Avril 2026



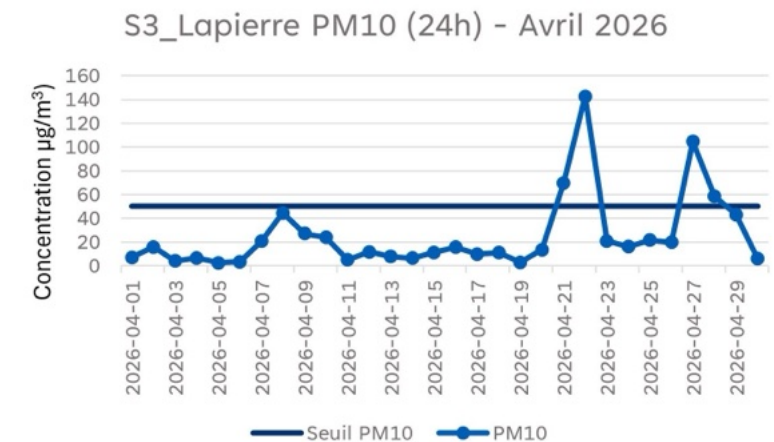
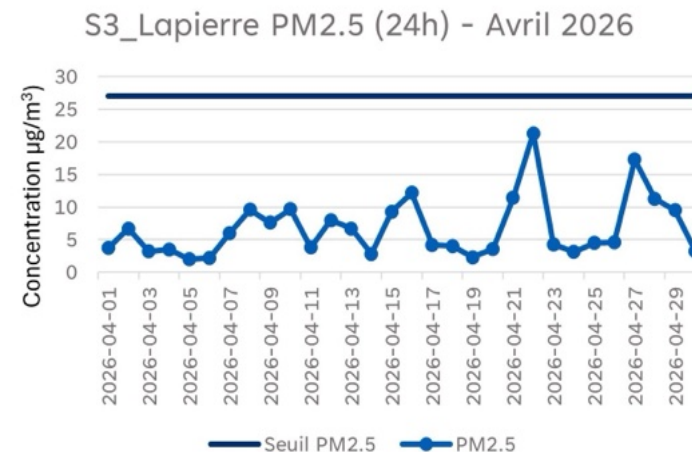
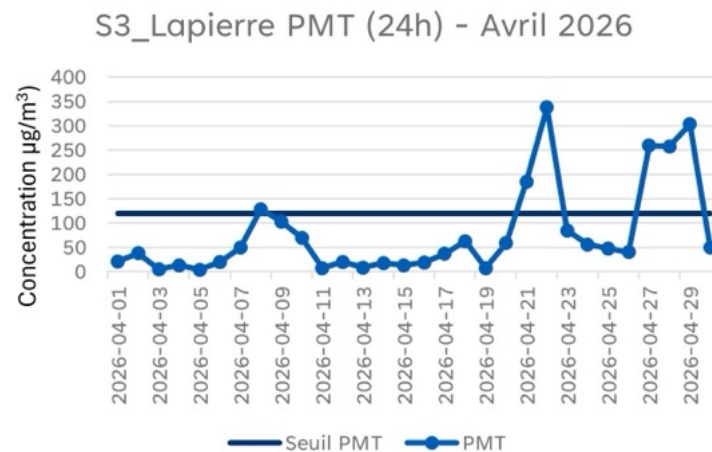
Entrée 1219 - NO₂ (24-hr) - Avril 2026



* Dioxyde d'azote (NO₂) seulement dans 1 station (Entrée 1219 MV), en conformité aux exigences du projet.

Suivi de la qualité de l'air (Avril 2026) – Station Montée Lapierre

- Constat : Dix dépassements à la station Lapierre en raison de la poussière liée aux activités de construction dans la zone des bassins de stockage de sédiments, du passage du camion-balai qui nettoyait à sec sur la R132, et le passage de camions sur la R132.
- Mesures en place : Surveillance accrue des travaux de construction, réduction de la vitesse des véhicules de chantier, arrosage des routes de chantier à proximité des bassins de stockage de sédiments, meilleure présence du camion-balai à la sortie des camions.

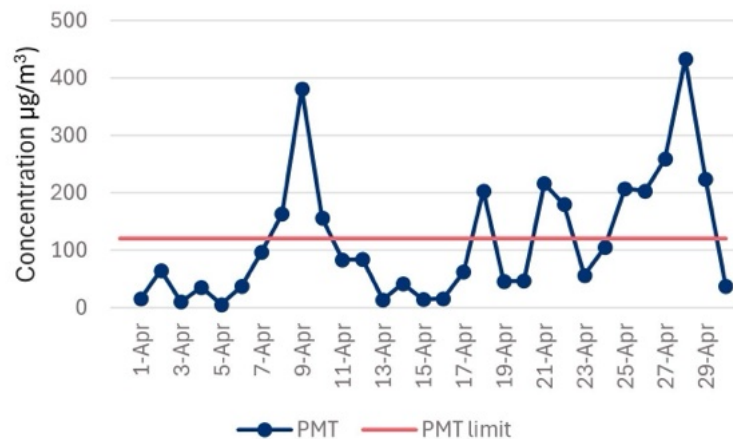


Note : Dépassements observés pour PMT et PM₁₀ uniquement.

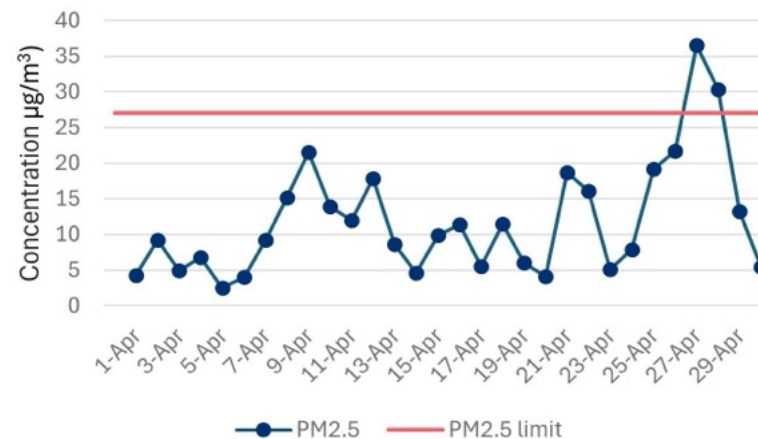
Suivi de la qualité de l'air (Avril 2026) – Station Procolor

- Constat : Vingt-quatre événements à la station Procolor, mais aucun lien avec les travaux du chantier du projet d'expansion.

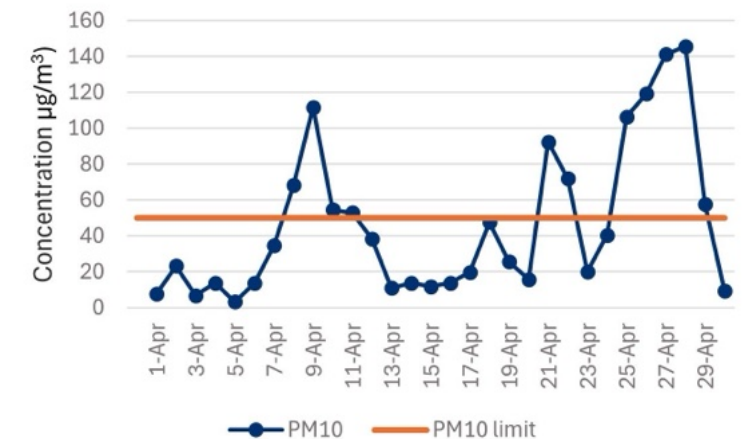
S4 [Procolor] PMT (24-hr) - Avril 2026



S4 [Procolor] PM2.5 (24-hr) - Avril 2026



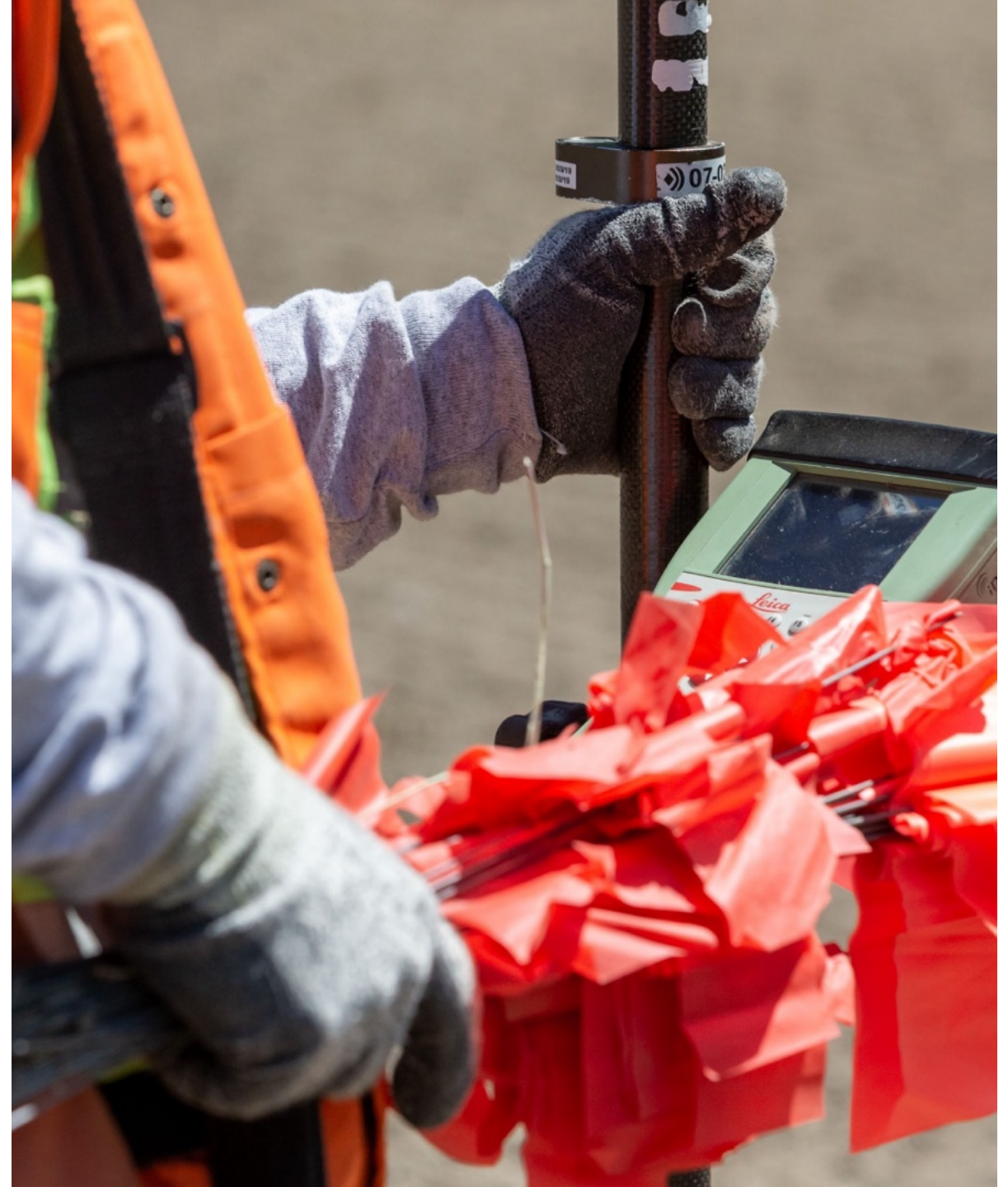
S4 [Procolor] PM10 (24-hr) - Avril 2026



Note : Dépassements possiblement reliés à la circulation sur la R132.

Principales activités à venir d'ici fin juillet 2026

- Livraison de pierre de jetée.
- Réception des pieux et des palplanches.
- Installation de la ligne électrique pour les besoins du chantier.
- Installation des bouées pour le suivi des matières en suspension (MES).
- Capture et relocalisation des mulettes (mollusques).



Exemples de pieux et palplanches



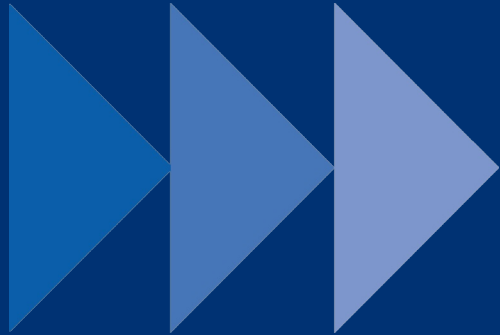
Modernisation du port de Kingstown, Saint Vincent et Grenadines – Source Aecon

Palplanches

Pieux



Questions ?



4. Suivi des demandes d'information et plaintes

Aperçu des demandes d'information et plaintes*

PLAINTES

- 6 plaintes (dont **4 qui concernent les activités du projet**) :
 - 2 concernent l'éclairage :
 - Lumière spécifique au site
 - Lumière à la sortie de camions
 - 2 concernent le bruit de machinerie :
 - Claquement de bennes de camions
 - Opérations de pelles autour de l'île aux Bœufs

DEMANDES D'INFORMATION/QUESTIONS

- **34 questions**, la majorité se retrouve sur le site « Parlons du projet »
- Sujets variables, du camionnage jusqu'aux activités à l'île aux Bœufs.

* Depuis le 9 octobre 2025

Exemple de mesures prises



Panneau rappelant aux camions le chemin à suivre
(en direction Montée Lapierre)



Panneau rappelant l'interdiction de
claquement de de panneaux arrière

Questions ?



5. Suivis environnementaux

Derniers projets de compensation environnementale

CRÉATION DE MILIEUX HUMIDES (SUD R132)

- Installations de clôtures, creusage d'étang et travaux de terrassement complétés.
- Ensemencement d'un mélange de graines en cours.
- À venir : plantation d'arbres et d'arbustes (automne 2026).

COMPENSATION DES HERBIERS AQUATIQUES (ÎLE AUX BŒUFS)

- Aménagement de digue déflectrice complété.
- Aménagement de digue brise-lames et pose de substrat (pierres) en cours.
- À venir : plantation d'herbiers aquatiques (été 2026).

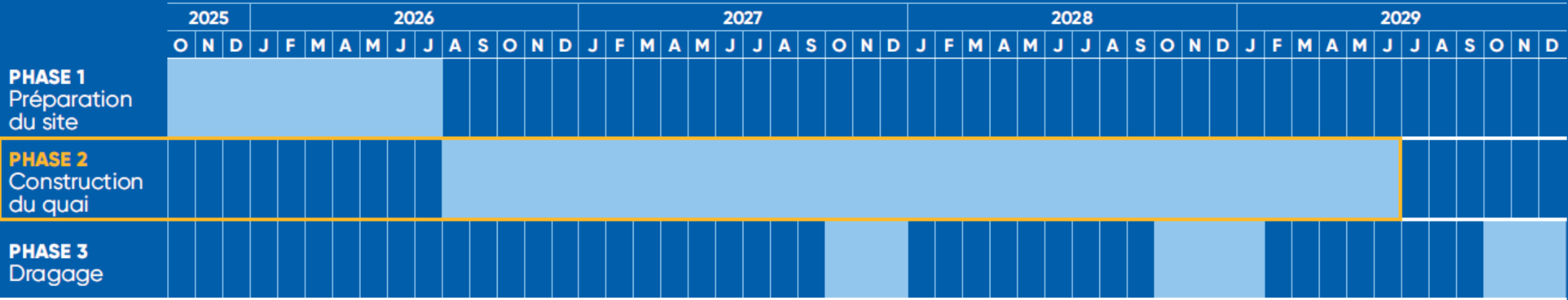
Questions ?



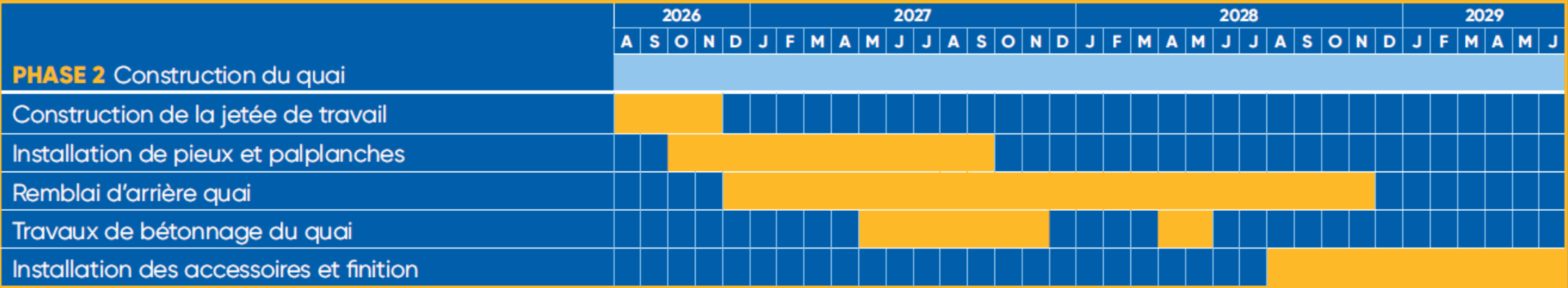
6. Thème 1 : Travaux en eau à venir



Aperçu des activités liées à la construction du quai



Aperçu de la Phase 2 – Construction du quai (entre août 2026 et juin 2029)*



* Sous réserve de modification.
Note : D'autres travaux liés au déplacement d'une conduite d'Énergir et à la construction d'une sous-station électrique seront aussi réalisés dans la propriété du Port de Montréal.

Construction de la jetée de travail

- Jetée de travail = plateforme de travail
 - Espace stable au-dessus de l'eau pour la circulation de machinerie.
 - Utilisation de pierres de tailles différentes.
 - Deviendra une jetée permanente sur laquelle sera construit le quai.
- Suivi environnemental réalisé, notamment au niveau des matières en suspension (MES), du bruit et de la qualité de l'air.

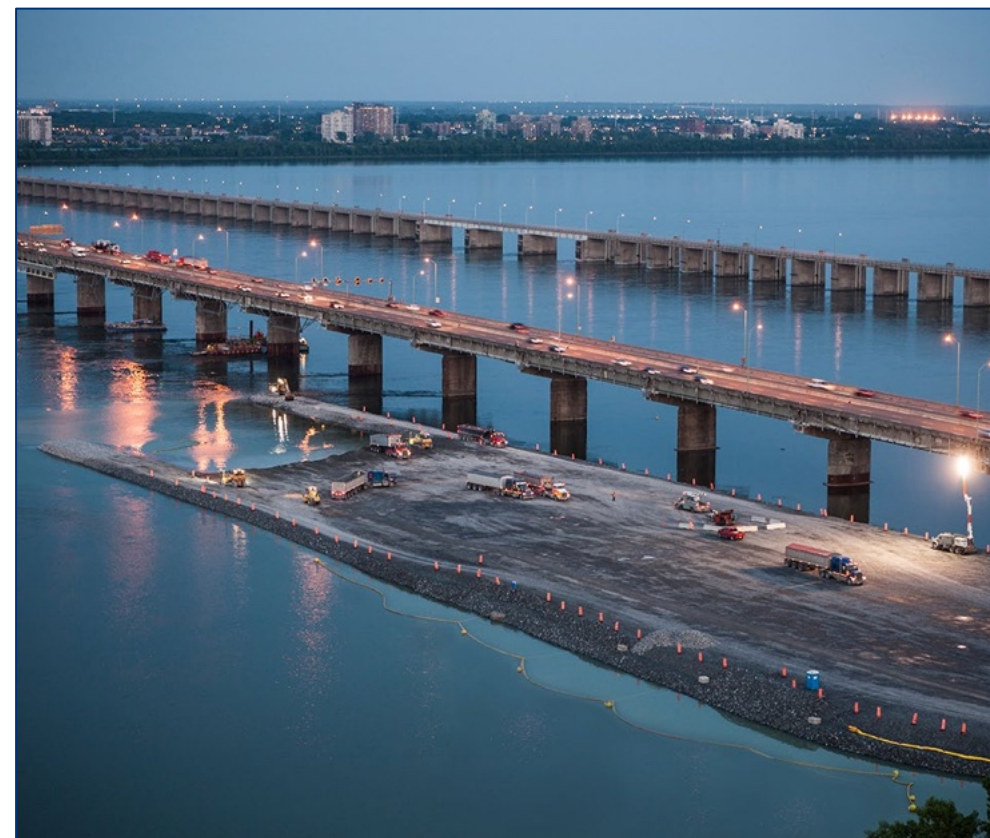
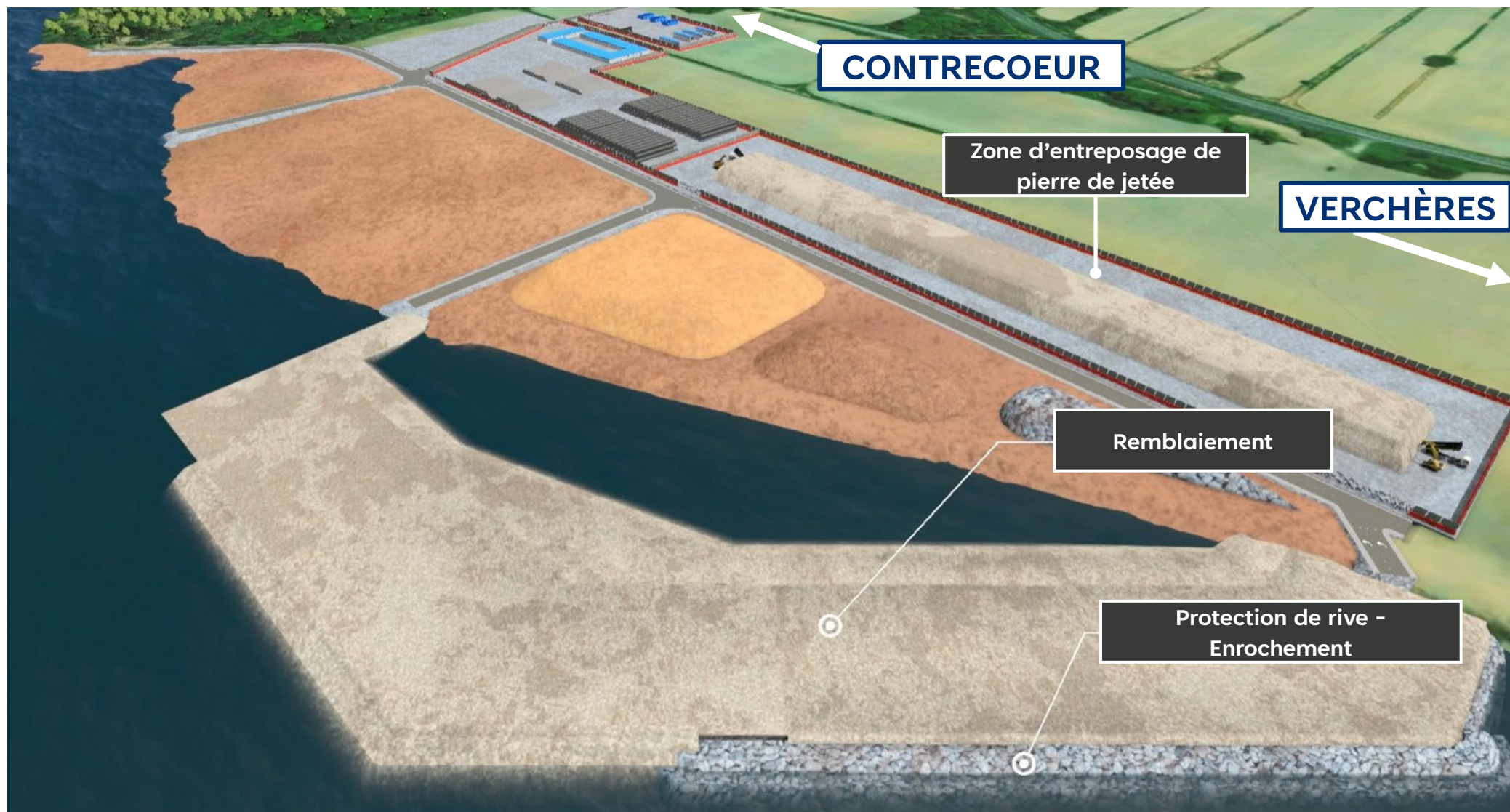


Image : Projet du nouveau Pont Samuel-De Champlain
(construction d'une jetée)

Construction de la jetée de travail - Illustration



À retenir – Démarrage des travaux en eau



Travaux

- Premières activités liées à la construction de la jetée de travail, avec du remblaiement (installation de pierres de jetée).

Niveaux sonores

- Intensification des travaux, en respectant les seuils applicables.
- Suivi sonore en temps réel en continu (24/7).

Camionnage

- Camionnage équivalent à la phase préparatoire (environ 200 camions/jour)



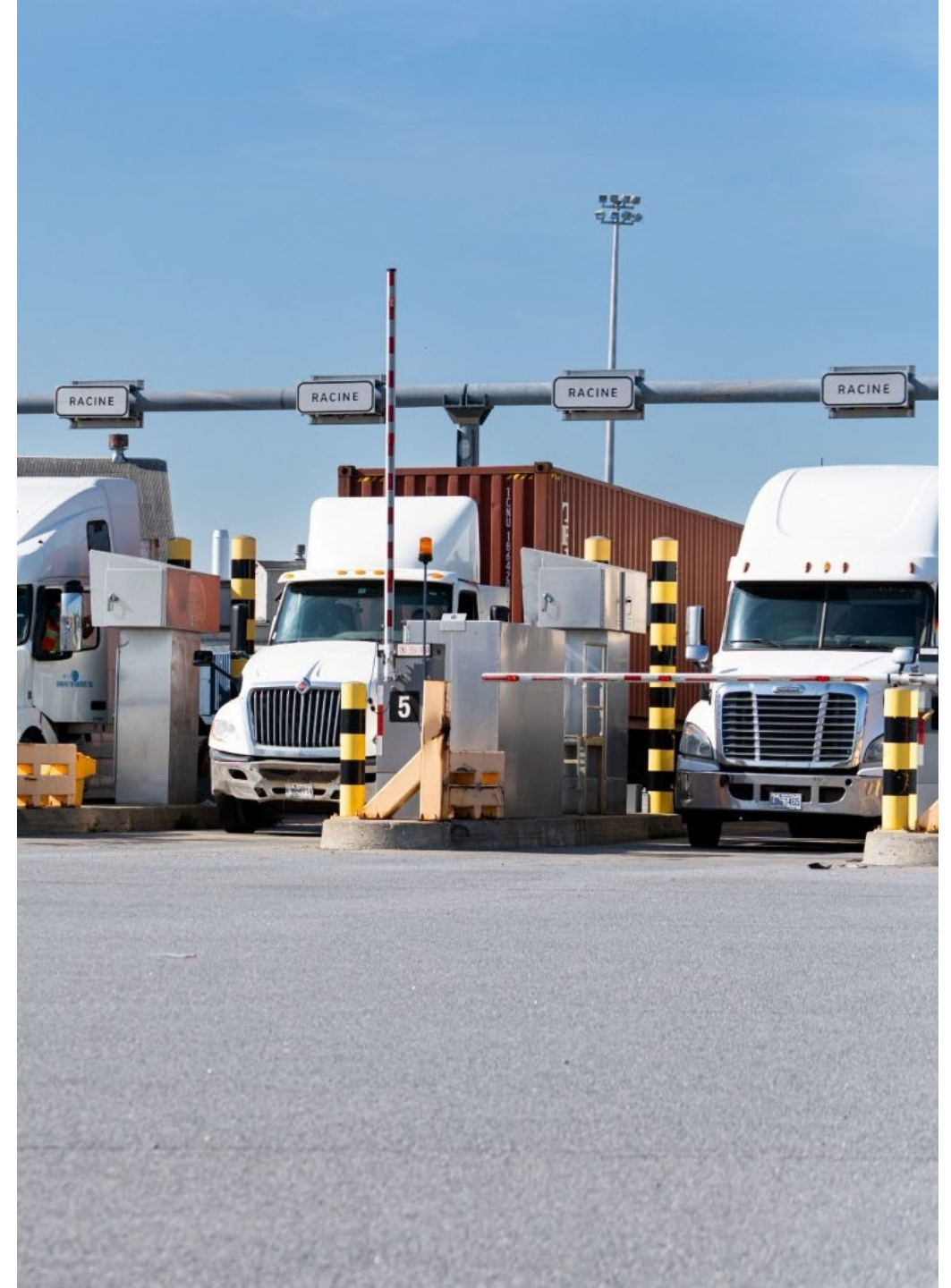
Le Port communiquera plus d'informations progressivement, suivant l'avancement des travaux.



6. Thème : Camionnage

Rappel des prévisions de camionnage (exploitation)

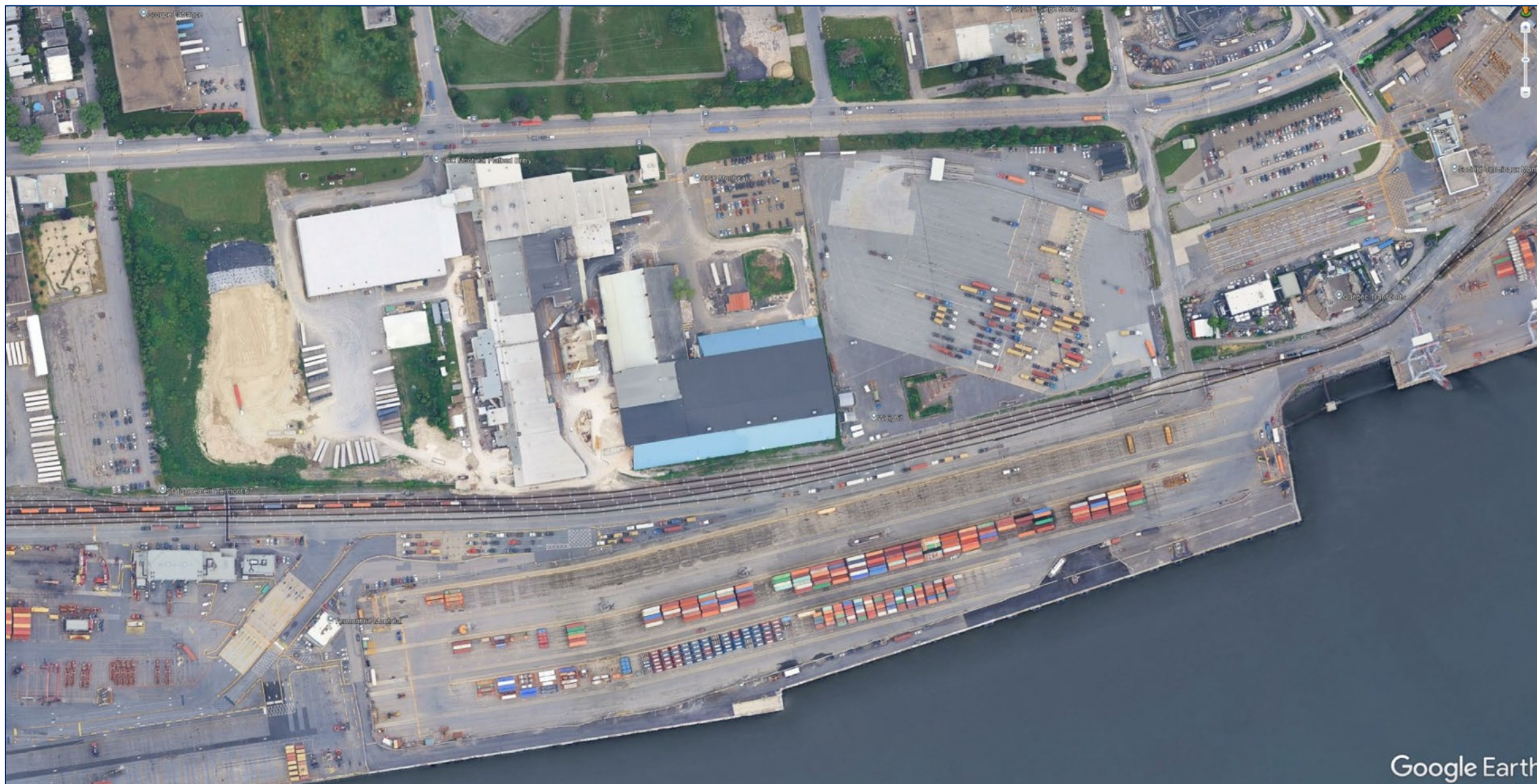
- Camionnage progressif pouvant atteindre 1 200 camions (à **pleine capacité**).
- Circulation exclusive via la montée de la Pomme-d'Or.
- Entrée des camions spécifique, avec aire d'attente **à l'intérieur du site**.
- Exemples d'opération à Montréal:
 - Heures d'ouverture (camions) : 7h à 23h (70% de camions jusqu'à 14h)

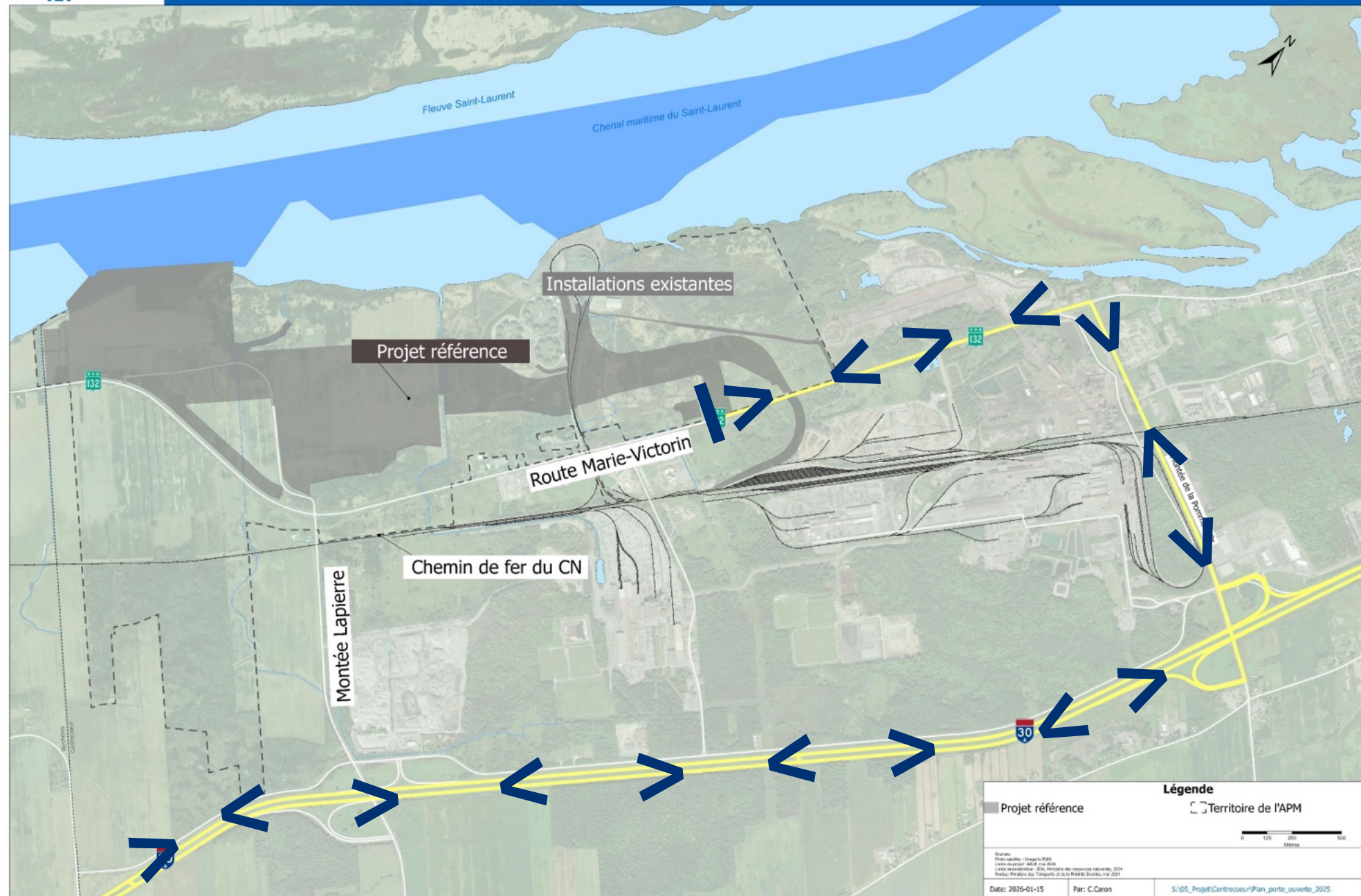


Vue sur le portail d'entrée des camions (Section 75 - Montréal)

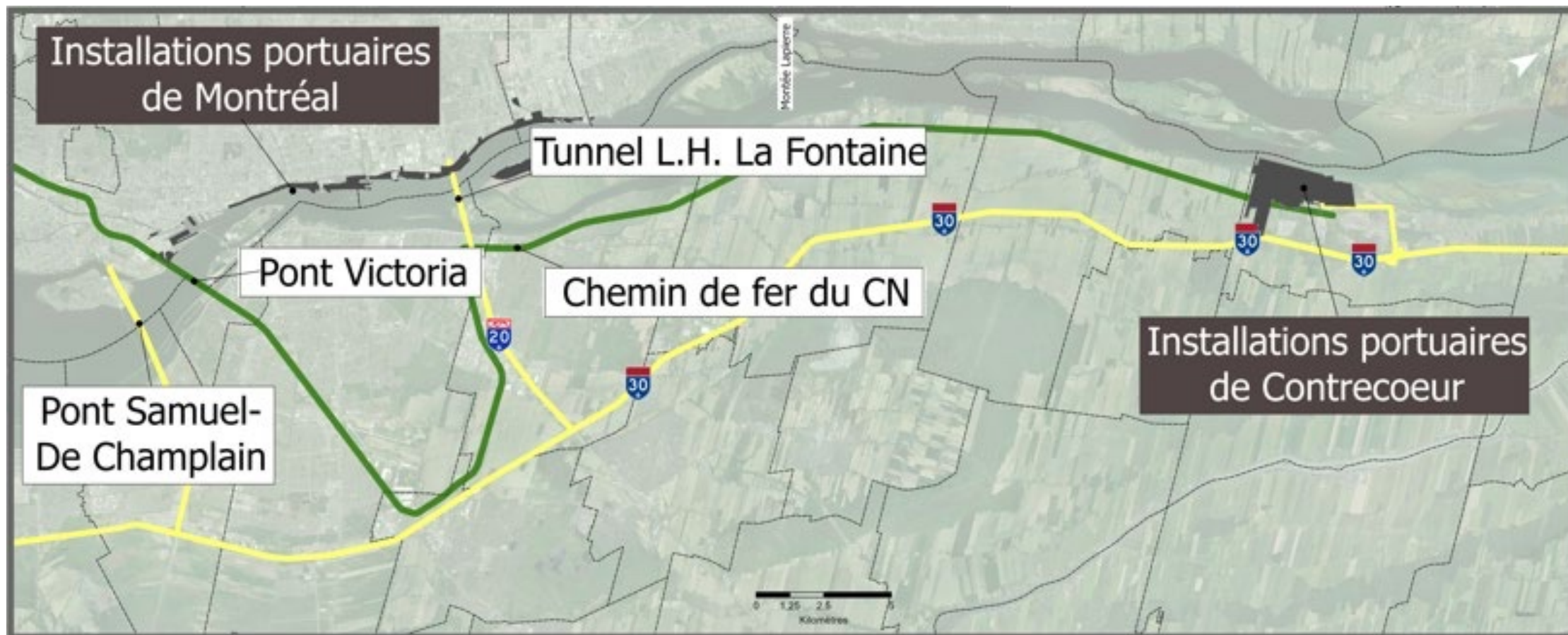


Exemple de gestion du camionnage





Routes type du camionnage



 RÉSEAU ROUTIER EXISTANT

 RÉSEAU FERROVIAIRE EXISTANT

Questions?

En conclusion...

Prochaines rencontres

- Dates ciblées :
 - Début septembre
- Thèmes à présenter :
 - Travaux en eau – Suite
 - Transport ferroviaire
 - Sûreté et sécurité portuaire
- Dates ciblées :
 - En décembre
- Thème à présenter :
 - Dragage



Rencontres à venir

Comité de cohabitation - 8 juin 2026



Avec la participation financière de

CIB  BIC Québec 

Canada 